



Upcoop

RAPPORT DE MISSION UPCOOP 2024

SOMMAIRE

01	ÉDITO DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL UPCOOP	1
02	ÉDITO DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE MISSION	2
03	PORTRAIT DE UPCOOP ET DE SES ACTIVITÉS	3
04	UPCOOP ET LA QUALITÉ D'ENTREPRISE À MISSION	4
	SA RAISON D'ÊTRE	4
	LE COMITÉ DE MISSION EN ACTION	5
	NOS PARTIES PRENANTES TÉMOIGNENT	7
05	BILAN DE L'EXÉCUTION DE LA MISSION À FIN 2024	11
	PILIER GOUVERNANCE	11
	PILIER ÉCONOMIQUE	13
	PILIER SOCIAL	15
	PILIER SOCIÉTAL	17
	PILIER ENVIRONNEMENT	18
06	PERSPECTIVES 2025	20



ÉDITO

**du Président-Directeur Général Upcoop
Youssef ACHOUR**

En choisissant d'inscrire la qualité d'entreprise à mission dans les statuts de leur coopérative, faisant de Upcoop la première SCOP à mission en France, les salariés sociétaires de notre coopérative ont fait un choix fort.

Si 2023 a représenté l'année d'installation du comité de mission et de définition des objectifs opérationnels, l'année 2024 a été la première année de fonctionnement et de mise en œuvre de ces premiers objectifs de mission.

Comme ce rapport l'atteste, plusieurs données permettent de montrer le renforcement des engagements sociétaux de la coopérative. Le comité de mission, en lien avec l'équipe en charge de notre politique RSE, nous a aidé à structurer et piloter l'impact de notre activité, en évaluant régulièrement les résultats obtenus et en les inscrivant dans une démarche d'amélioration continue.

Notre mission et notre raison d'être nous permettent ainsi de renforcer la cohérence des décisions stratégiques de l'entreprise en les alignant sur ses objectifs sociétaux, le cap étant désormais partagé avec nos parties prenantes.

Dans un monde et un écosystème en mutation, où l'engagement des entreprises est de plus en plus scruté, cumuler le statut de SCOP avec la qualité d'entreprise à mission, cela revient à affirmer une identité forte : démocratique, durable, et résolument tournée vers l'intérêt général.

Chez Upcoop, nous sommes simplement fiers de contribuer à nourrir des ambitions sociétales fortes et de les partager avec l'ensemble de nos parties prenantes : il nous importe de participer, chacun à notre place, de façon transparente et ouverte, à rendre notre monde et notre planète plus juste et plus durable.



ÉDITO

**du Président du comité de mission
David Cluzeau**

Depuis qu'Upcoop s'est dotée du statut d'entreprise à mission, j'ai le privilège, en tant que président du Comité de mission et avec tous ses membres, d'observer au plus près la dynamique qu'Upcoop déploie pour concilier sa performance économique avec un engagement sociétal fort. Cette place singulière, hors de l'entreprise, me permet d'en percevoir les progrès, tout en gardant le recul nécessaire pour l'encourager à progresser encore.

Ce statut d'entreprise à mission, pleinement cohérent avec l'identité coopérative et l'héritage de l'Économie Sociale et Solidaire, invite Upcoop à questionner en continu ses pratiques, à en mesurer la portée et à développer des solutions utiles pour le plus grand nombre. Nous sommes notamment attentifs que les objectifs fixés tendent à ce que la gouvernance démocratique reste un véritable levier de développement, que le dialogue social soit un moteur d'innovation, et que les offres de la coopérative favorisent partout la consommation responsable et locale.

Le rôle de notre Comité, composé à nombre égal de membres internes et de personnes ressources externes, est de porter un regard indépendant sur ces enjeux et d'accompagner la coopérative dans la mise en œuvre de sa raison d'être : coopérer durablement pour un pouvoir d'achat à utilité sociale et locale. Notre rôle et notre responsabilité consistent à veiller à la bonne exécution des engagements pris, dont nous pouvons aussi délibérer, tout en éclairant les pistes pour aller plus loin.

Cette deuxième année de fonctionnement a souligné la pertinence d'intégrer autant de parties prenantes à la réflexion : salariés, partenaires, clients, territoires, tous participent à enrichir la démarche et à en accroître l'effet et la résonnance. La solidité du socle coopératif d'Upcoop, associée à sa volonté d'agir durablement, en fait un acteur engagé dans la construction d'une société plus juste et plus solidaire.

Avec la force de ce collectif et la conviction que l'entreprise peut jouer un rôle positif dans la cité, nous continuerons à être aux côtés d'Upcoop dans la poursuite de sa fidélité à ses valeurs et son avancée, pas à pas, sur la voie d'une mission pleinement accomplie.



PORTRAIT DE UPCOOP ET DE SES ACTIVITÉS

UpCoop est une société coopérative et participative (SCOP), née en 1964 sous le nom de Chèque Déjeuner. Elle est la Maison mère du Groupe Upcoop. Présent sur 4 continents et opérant dans 24 pays, en Europe, en Amérique, en Afrique et en Asie, le groupe Upcoop a fait de sa croissance internationale et de sa diversification d'activité des axes majeurs de sa stratégie de développement.

Dans chaque pays d'implantation, le Groupe propose des produits et services adaptés au marché local et à la demande des utilisateurs et clients. Cette organisation multi-locale contribue à la performance et à la résilience de notre modèle économique.

En 2024, la coopérative Upcoop compte 648 salariés sociétaires et a réalisé un chiffre d'affaires de 198,6 millions d'euros.

UpCoop crée des solutions de paiement et des services à utilité sociale et locale qui donnent aux entreprises et aux collectivités les moyens d'agir au plus près des territoires pour améliorer le pouvoir d'achat et la qualité de vie des salariés et des citoyens.

Partout où le groupe Upcoop est implanté, il milite pour favoriser l'accès à une alimentation plus saine, à la culture, aux loisirs pour tous et à une consommation plus responsable.

Fidèle à son modèle coopératif, ancré dans l'économie sociale et solidaire, UpCoop s'engage depuis ses débuts pour une société plus durable qui place l'humain au cœur de l'économie.

Ses solutions permettent à plus de 80 000 clients en France – entreprises de toute taille, CSE, partenaires sociaux, collectivités et organismes sociaux – d'améliorer le pouvoir d'achat et la qualité de vie de près de 8 millions de personnes au quotidien grâce à un réseau de 300 000 commerçants partenaires. Ses marques les plus connues sont le titre restaurant UpDéjeuner®, les titres cadeau-culture UpCadhoc®, UpChèque Culture® et UpChèque Lire®, ou encore le CESU préfinancé UpChèque Domicile®.

Les collectivités territoriales et les organismes sociaux recourent plus spécifiquement aux chèques d'accompagnement personnalisés Chèque de Services®, ainsi qu'à des dispositifs digitaux de versement d'aides sociales et de subventions comme UpCohésia® et UpEpass®.

Le Groupe est le seul acteur de son secteur à allier dimension internationale et gouvernance coopérative. Son Conseil d'administration composé de 12 à 15 élus parmi les salariés-sociétaires de la coopérative, auxquels se rajoutent 3 administrateurs désignés par les Confédérations syndicales à l'origine de sa création.

Son Président Directeur général, Youssef ACHOUR, est élu par le Conseil d'administration.

04

UPCOOP ET LA QUALITÉ D'ENTREPRISE À MISSION

SA RAISON D'ÊTRE

La raison d'être et les cinq objectifs statutaires que s'est donnée Upcoop, fixent le sens de son action et de ses projets. Ils ont vocation à irriguer son plan stratégique et à encadrer tous ses choix opérationnels.

Le 13 janvier 2023, c'est l'assemblée générale extraordinaire de Upcoop qui adoptait la raison d'être et les objectifs statutaires permettant à l'entreprise de se prévaloir de la qualité de société à mission.

La raison d'être : « Coopérer durablement pour un pouvoir d'achat à utilité sociale et locale »

Upcoop a repris également les cinq objectifs environnementaux et sociétaux posés dans le cadre de la démarche RSE Groupe. Ce sont des engagements vis-à-vis desquels elle doit apporter des preuves concrètes et mesurables

 GOUVERNANCE	Porter en interne et en externe les principes démocratiques de l'ESS et de la RSE dans la Gouvernance de notre Groupe
 SOCIAL	Favoriser l'engagement des salariés notamment par un dialogue social innovant et des conditions de travail attractives
 SOCIÉTAL	Placer, avec nos parties prenantes, la solidarité et la proximité au cœur de notre territoriale
 ÉCONOMIQUE	Concilier nos offres de soutien au pouvoir d'achat avec les objectifs de consommation locale et responsable
 ENVIRONNEMENTAL	Mieux protéger l'environnement et contribuer à la transition écologique



UPCOOP ET LA QUALITÉ D'ENTREPRISE À MISSION

LE COMITÉ DE MISSION EN ACTION

2024 : deuxième année de travaux pour le comité de mission

Le comité de mission s'est réuni à quatre reprises pour examiner les avancées de la feuille de route et explorer plusieurs thématiques. Il a bénéficié à ce titre de l'éclairage de plusieurs experts métiers.

Au cours des 4 comités de mission de l'année 2024, sont systématiquement abordés l'état d'avancement des feuilles de route et ponctuellement :

- ◆ Les nouveautés sur les feuilles de route à la suite des ateliers menés sur le début d'année
- ◆ Les échanges sur la méthodologie et le pilotage des actions,
- ◆ Les conclusions de l'audit 2024
- ◆ La présentation de la fondation d'entreprise, du rapport d'impact social et sa réflexion stratégique pour un nouveau cycle 2026
- ◆ La présentation de la politique des achats responsables
- ◆ La présentation des grands enjeux sociaux avec un zoom sur le projet égalité professionnelle H/F

Zoom sur notre premier audit Société à mission

L'audit a été conclu par la note de 80/100 sur l'ensemble des critères portant sur :

- ◆ Le modèle de mission
- ◆ L'adéquation des moyens
- ◆ L'atteinte des objectifs opérationnels

43/50
MODÈLE DE MISSION

80/100
NOTATION DE LA DÉMARCHE SOCIÉTÉ À MISSION

15/20

ATTEINTE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

22/30
ADÉQUATION DES MOYENS

MODÈLE DE MISSION

MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES DANS LA CONSTRUCTION DE LA MISSION

 6/6

IMPLICATION DE LA DIRECTION DES LA DÉMARCHE

 5/6

SINGULARITÉ DE LA MISSION

 5/6

ALIGNEMENT AVEC LE MODÈLE D'AFFAIRES

 6/6

ADÉQUATION DES MOYENS

AMBITION D'INNOVATION ET DE TRANSFORMATION

 8/10

DÉCLINAISON STRUCTURÉE DE LA MISSION

 4/6

ATTEINTE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

ATTEINTE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

 5/5

UTILISATION DE LA RAISON D'ÊTRE / COMMUNICATION

 4/4

MOYENS AFFECTÉS ET ACTIONS RÉALISÉES

 6/8

RAPPORT DE MISSION

 3/5

NATURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

 4/6

COMPOSITION ET RÔLE DU COMITÉ DE MISSION

 5/6

ROBUSTESSE DU REPORTING

 3/5

COHÉRENCE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

 5/6

FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE MISSION

 7/10

AVIS DES PARTIES PRENANTES INTERNES

 4/5



UPCOOP ET LA QUALITÉ D'ENTREPRISE À MISSION

NOS PARTIES PRENANTES TÉMOIGNENT :

Que change pour vous la qualité d'entreprise à mission ?

“L'entreprise à mission permet d'associer des parties prenantes internes et externes pour échanger et débattre sur les orientations stratégiques. Cela permet d'éviter que toutes les décisions ne soient prises qu'à l'aune d'intérêt économique.

— **GAUTIER GEIBEN**
secrétaire général de Biocoop

Quel est selon vous l'objectif de mission le plus prioritaire ?

“L'objectif que je retiens le plus est l'objectif économique qui porte sur la conciliation d'une augmentation du pouvoir d'achat avec les objectifs de consommation locale et responsable. Les titres proposés par Upcoop permettent d'atteindre cet objectif car je suis intimement convaincu qu'il y a une voie gagnant-gagnant qui permet aux consommateurs d'accéder à une consommation responsable.

— **GAUTIER GEIBEN**
secrétaire général de Biocoop

“L'objectif de mission rattaché aux questions sociales me paraît être très important. C'est celui qui est le plus en rapport avec mes fonctions de directrice de Réalités du dialogue social. Les enjeux d'une promotion d'un dialogue social inclusif, qui conduit à la négociation d'accords positifs et novateurs, est à mon sens un enjeu important pour une entreprise à mission comme Upcoop. Cela permet de créer les conditions d'un engagement fort des salariés, et renforce les relations de travail dans une entreprise engagée.

— **MAUD STEPHAN**
Directrice de Réalité du dialogue social



QUAND 3 ACTEURS TÉMOIGNENT ET S'ENGAGENT POUR LA PRÉVENTION SANTÉ », AVEC BLEU BLANC COEUR, UP COOP ET VINCENT HEJDUK DU GROUPE VYV, À L'OCCASION DU SIA 2025.

Quand la prévention nutritionnelle améliore la santé des gens, de la planète et s'avère favorable à notre économie ?

Up Coop est une entreprise à mission qui créée des solutions de paiement et des services à utilité sociale et locale. Le groupe donne aux entreprises et collectivités les moyens d'agir au plus près des territoires, en faveur de l'amélioration du pouvoir d'achat et de la qualité de vie des salariés et des citoyens.

Depuis 2012, Up Coop a rejoint le collectif Bleu-Blanc-Cœur pour mettre en place des actions communes autour de valeurs humaines et sociétales fortes, partagées de tous tel que l'accessibilité au plus grand nombre à une alimentation de qualité.

Premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, le Groupe VYV agit, lui, pour que la santé soit accessible à tous.

Ce temps fort vise à présenter ce qui rassemble ces trois acteurs en matière d'enjeux de prévention le lien : [Retrouvez ici l'interview croisée de Upcoop, Groupe VYV et Bleu-Blanc-Cœur au salon international de l'agriculture 2025](#)

— **VALÉRIE REYNOIRD**
Responsable communication et projets RSE

UPCOOP ET LA QUALITÉ D'ENTREPRISE À MISSION

LES SOCIÉTAIRES TÉMOIGNENT :

Comment puis-je contribuer aux objectifs de mission ?

“ À l'image du tailleur de pierre bâtiissant une cathédrale, j'estime participer à la mission d'Upcoop, quels que soient les postes que j'ai occupés ... ma contribution concrète a été de favoriser la résilience de nos opérations. Cela implique de concilier les impératifs du business, l'expérience client et la sécurité, tout en intégrant la responsabilité sociale et environnementale.

LYESS ABOUD

Coordinateur de projet continuité d'activité et risques

“ Je peux contribuer aux objectifs de mission d'Upcoop sur 3 axes : Au sein de l'entreprise : En intégrant les principes de l'ESS et de la RSE dans mon travail quotidien, en participant aux instances de gouvernance démocratique et en favorisant un dialogue social innovant. En tant que collaborateur : En m'impliquant activement dans la vie coopérative, en partageant mes idées pour améliorer les conditions de travail et en soutenant les initiatives locales et solidaires. Par des actions concrètes : En sensibilisant à la transition écologique, en réduisant mon empreinte carbone au travail et en m'impliquant dans des projets solidaires ou territoriaux.

EMINE AKPEHLIVAN

Chargée des opérations M&A

Être une Société à Mission, qu'est-ce que ça change pour moi ?

“ Cela donne un souffle et permet de mettre en mots et en cohérence toutes nos actions. Le monde va vite, le marché va vite et nous sommes souvent la tête dans le guidon. Se rappeler que nous sommes société à mission, c'est le petit boost qui nous permet de redonner un sens collectif à notre quotidien. Quand on aspire à avoir des collaborateurs engagés, c'est toujours mieux de savoir dans quelle direction on va et pourquoi on le fait. ”

YASSIR FICHTALI

Directeur de marche / programmes publics et sociaux

“ Travailler dans une coopérative, c'est déjà avoir une activité qui a du sens ! Devenir une entreprise à mission, c'est une façon naturelle de renforcer les valeurs que nous défendons depuis toujours et d'appuyer nos engagements pour un impact positif sur la société et l'environnement. En tant que RH, c'est aussi un moyen de renforcer notre attractivité et d'encourager davantage l'engagement des collaborateurs. ”

ERIKA JOUILLAT

Responsable talent management & Evolution des métiers

Pourquoi valoriser la qualité de société à mission auprès de nos parties prenantes ?

“ Devenir Société à Mission génère un impact positif sur l'attractivité de l'employeur. Cela permet de rallier son écosystème et améliorer la confiance des parties prenantes, de développer des relations pérennes avec l'ensemble de celles-ci. Enfin, cela renforce de l'image marque et la réputation. ”

ALEXANDRE SADIN

Responsable des achats

“ Être une SCOP à mission est un point que je mets en avant auprès de nos clients et prospects pour renforcer le fait que nous sommes différents des autres émetteurs du marché. Cela montre que nous ne sommes pas seulement un émetteur de titres pré payé. Nous sommes engagés depuis notre création et nous continuons de renforcer cet engagement. On fait ce qu'on dit et d'ailleurs nous sommes contrôlés sur les objectifs que nous nous sommes fixés. Avec beaucoup de nos solutions qui sont soumises à un cadre légal stricte, cela permet de faire la différence. ”

NATHALIE POLAUD LEPORE

Responsable commerciale

BILAN DE L'EXÉCUTION DE LA MISSION À FIN 2024

PILIER GOUVERNANCE

Porter en interne et en externe les principes démocratiques de l'ESS et de la RSE dans la Gouvernance de notre Groupe

Fier de son modèle de gouvernance singulier, Upcoop ambitionne d'inspirer et de sensibiliser ses parties prenantes externes tout en valorisant ce modèle auprès de ses parties prenantes internes. Pour cela, il a été défini quatre objectifs de mission.

1. Atteindre 100 % d'adhésion aux Chambres Régionales de l'Economie Sociales et Solidaires

En adhérant aux différentes CRESS, Upcoop souhaite renforcer son implication dans le monde de l'ESS en coopérant avec un maximum d'acteurs de son écosystème. Ces adhésions sont un moyen d'agir sur tout le territoire national et de toucher une multitude d'acteurs, petits ou grands. En 2024, nous avons signé une convention de partenariats avec la CRESS BOURGOGNE FRANCHE COMTE, PAYS DE LA LOIRE ou encore AURA.

Au 31/12/2024,
Upcoop a adhéré à

120 %

de CRESS par rapport à 2023, soit 9/13 CRESS

L'année 2025 marquera une empreinte nationale et locale forte auprès de ces chambres consulaires.

Cela a eu pour bénéfice d'engager des échanges dans les CRESS et de formaliser des actions parfois trop peu visibles.

2. Doubler le nombre d'interventions dans les Universités ou Ecoles d'enseignement par rapport à 2023

Les jeunes générations sont au centre des préoccupations de Upcoop. Nous avons donc souhaité les intégrer à nos objectifs de mission pour valoriser notre modèle de Gouvernance et ainsi montrer les alternatives à l'entrepreneuriat classique. Cela passe par la valorisation de notre modèle économique, nos impacts dans la société civile ou notre façon de concevoir l'entreprise d'aujourd'hui. C'est aussi l'occasion pour Upcoop d'entendre les attentes et préoccupations de ce public étudiant.

Au 31/12/2024,
Upcoop a réalisé

200 %

d'intervention par rapport à 2023

notamment grâce à des interventions via le réseau ESPER, l'école Kedge Business School...

Intervenir auprès de publics étudiants a permis de mettre en œuvre chez Upcoop, des discours pédagogiques et adaptés aux différentes générations.

3. Disponibilité d'un module de formation pour les nouveaux sociétaires

Chaque salarié chez Upcoop se voit pourvu d'un second rôle qui est celui de sociétaire. Il s'acquiert à partir d'une certaine ancienneté et est soumis aux votes des autres sociétaires en Assemblée Générale. Cela implique pour un sociétaire d'aller plus loin dans sa mission que celle d'un simple salarié. Pour former, impliquer et sensibiliser ces nouveaux sociétaires, Upcoop a construit à l'aide de ressources internes et en partenariat avec la CRESS Ile de France, un parcours de formation.

Le module de formation a été déployé pour la première fois en juillet 2024.

À ce jour

56 PERSONNES

ont pu en bénéficier et même les anciens sociétaires peuvent s'y inscrire.

Désormais chacun des nouveaux sociétaires peut prétendre à la compréhension de chacun des enjeux de l'entreprise, de son rôle et ses devoirs.

4. Mettre les moyens pour réaliser un taux de participation minimum de 80% aux assemblées générales, ordinaires et extraordinaires

La participation aux Assemblée Générale et A.G Extraordinaire est un indicateur clef dans la mobilisation des différents sociétaires de l'entreprise. Il semblait donc important de formuler un indicateur permettant de valider l'implication de nos sociétaires. De plus, ces instances sont des moments clefs de dialogue social, d'ouverture et d'information. Il en va donc d'un devoir de chacun d'être présent. En 2023, la possibilité de participer à ces instances en distanciel a permis de garantir la disponibilité maximale de chacun des sociétaires à ces évènements.

En juin 2024

88,28 %

de taux de participation
lors de l'Assemblée Générale

Les moyens mis en œuvre pour garantir ce taux permettent de maintenir une cohésion entre les différents sociétaires et de pérenniser la culture d'entreprise.





BILAN DE L'EXÉCUTION DE LA MISSION À FIN 2024

III PILIER ÉCONOMIQUE

Concilier nos offres de soutien au pouvoir d'achat avec les objectifs de consommation locale et responsable.

Chez Upcoop, nous nous engageons à offrir à nos clients des solutions innovantes pour améliorer le pouvoir d'achat de leurs bénéficiaires. Nos solutions ne se contentent pas seulement d'augmenter le pouvoir d'achat, elles ont également une utilité sociale, locale et responsable. En favorisant l'économie locale et en soutenant des initiatives responsables, nous contribuons à créer un impact positif et durable dans la communauté.

1. Évolution du nombre de solutions en faveur des cœurs de ville par rapport à 2023

Pour répondre aux enjeux des collectivités publiques face à la dynamisation de leurs cœurs de ville et du mieux manger, Upcoop a développé un programme permettant d'orienter et de valoriser les consommations dites « responsables ». Un impact direct a été mesuré en faveur des commerces mais aussi du pouvoir d'achat des bénéficiaires.

Au 1er février 2025,
Upcoop a mis en place
ce programme dans

16 COLLECTIVITÉS

et ambitionne d'atteindre
le nombre de 80 d'ici fin 2026.

2. Disposer d'un filtre sur nos outils de géolocalisation promouvant la « consommation responsable » sur notre produit UpDéjeuner

En donnant les moyens à nos bénéficiaires d'identifier facilement des lieux dits « responsables », nous les rendons acteurs de la mission de Upcoop. Leur mettre à disposition un réseau « responsable » leur donne le moyen d'agir pour une société plus verte et plus juste.

Depuis 2024, les bénéficiaires UpDéjeuner peuvent retrouver toutes les enseignes responsables via nos différents outils mis à leur disposition. Nous sommes allés plus loin en proposant la même solution technique sur notre produit UpCadhoc.

Disposer d'un tel outil force l'entreprise à entretenir un réseau à jour et à développer des partenariats bénéfiques pour nous-mêmes, mais surtout pour nos parties prenantes.

3. Évolution du volume d'achats responsables par rapport à 2023

Promouvoir au quotidien l'Économie Sociale et Solidaire nécessite l'exemplarité de toute sorte, mais aussi dans ses achats et ses relations fournisseurs. Upcoop a engagé depuis plusieurs années des actions nous permettant, en 2024, de viser la multiplication par deux de nos volumes d'achats responsables pour illustrer notre engagement et notre éthique.

les achats responsables sont passés de 3.9 millions d'€ en 2023 à

9.5 MILLIONS D'€
en 2024

Une réussite permettant de consolider la stratégie RSE de Upcoop, d'affirmer à son écosystème son engagement en la matière et de valoriser les relations avec ses fournisseurs.



BILAN DE L'EXÉCUTION DE LA MISSION À FIN 2024



😊 PILIER SOCIAL

UpCoop est une société qui a toujours placé le dialogue social au centre de ses préoccupations. Cette approche a été adoptée dès le début, avec l'objectif de promouvoir l'interaction avec les partenaires sociaux. Au fil de son histoire, la coopérative a réalisé d'importantes avancées sociales.

De plus, la coopérative a été pionnière en créant un comité d'entreprise européen, en avance sur les exigences légales, et ce, à l'initiative de sa direction. Elle met également en œuvre une politique de ressources humaines qui encourage l'engagement des salariés dans la Société, en lien avec son programme sociétal, et cela s'accompagne d'un budget conséquent pour la formation.

Enfin, en tant que SCOP, l'entreprise bénéficie d'un accord de participation équitable, qui représente 45 % des résultats de la coopérative.

1. Mettre en place un suivi des accords d'entreprise en prenant en compte les attentes des collaborateurs (Accord égalité Professionnelle dans une logique d'inclusion, flexibilité sur le télétravail)

Upcoop a mis en place un outil de suivi de ses accords dans l'objectif d'en mesurer l'impact et l'utilisation. Cet outil permet le pilotage et la mise en place d'un calendrier de renégociation des accords de l'entreprise, afin de lui proposer des avancées significatives, notamment sur les questions d'inclusion et de diversité.

2. Mettre en place un outil pédagogique de connaissance du droit social et des actualités sociales de l'entreprise

En plus des outils Intranet disponibles comme What's Up, qui permettent de consulter les accords signés, la direction des ressources humaines et son CSE ont mis en place une application mobile "MaViePro" qui permet aux salariés de consulter via un outil de recherche simplifié, toutes les questions qui ont trait au droit social de l'entreprise. Cet outil permet également la diffusion d'informations sous forme d'actualités, tant sur les activités sociales et culturelles que sur les sujets abordés au sein du CSE.

Résultat :

30 %

des salariés ont téléchargé l'application en 2024

3. Atteindre 10% d'engagement des salariés à travers l'utilisation des congés solidaires pour renforcer l'implication sociétale d'ici 2026

Les outils mis en place au travers de sa plateforme d'engagement et l'équipe dédiée auprès de la fondation d'entreprise, permet de cibler les missions disponibles et invité également les salariés à participer en équipe aux missions qui leurs sont proposées.

Résultat 2024 :

19 %
des collaborateurs ont posé un congé solidaire

32 %
de taux de participation à des missions solidaires

4. Pérenniser la participation égalitaire correspondante à 45 % des résultats de l'entreprise pour chacun des salariés

Le maintien d'une participation à 45% des résultats de l'entreprise est à la fois lié à son statut de SCOP qu'à la volonté d'inscrire ce sujet de façon pérenne pour les salariés : la question du partage de la valeur est fondamentale pour l'entreprise, qui cherche ainsi à ancrer ce principe et le niveau élevé de la participation.





BILAN DE L'EXÉCUTION DE LA MISSION À FIN 2024



PILIER SOCIÉTAL

Placer, avec nos parties prenantes, la solidarité et la proximité au cœur de notre action territoriale

Upcoop, porte plus de 60 ans de valeurs qui impliquent le partage, la solidarité, le dialogue et l'implication de tout un groupe avec ses parties prenantes.

De ce modèle engagé et construit sur une approche multi dimensionnelle, elle tisse des liens de proximité avec ses partenaires, tous acteurs de la société civile pour créer plus de richesse et d'impact sur ses territoires d'implantation.

Pour renforcer son pilier sociétal, Upcoop a créé sa Fondation d'entreprise en 2017 après 18 ans d'actions abritées par la Fondation de France pour amplifier et partager les valeurs de notre groupe coopératif.

La mission de la fondation d'entreprise est de créer du lien social en donnant du pouvoir d'agir aux personnes les plus fragiles pour permettre à tous de s'épanouir au quotidien. Elle agit dans les domaines essentiels de la vie quotidienne : l'alimentation, le logement, l'éducation et la culture, la santé, en favorisant le partage, la coopération et l'autonomie pour améliorer la vie de chacun, y compris les plus fragiles.

Upcoop, par ce cadre de mécénat structuré, est un acteur différenciant qui soutient par sa compétence, des projets innovants socialement sur la durée. Ces résultats traduisent sa volonté de coopérer durablement avec l'ensemble des acteurs dans les territoires.

Pour rendre visible l'impact sociétal de Upcoop, deux objectifs ont été définis.

1. Définir une règle sur les moyens alloués au mécénat porté par la coopérative

Une réflexion a été instruite pour mieux redéfinir ces moyens sur tous les territoires et rendre pérenne la mesure d'impact portée par la fondation d'entreprise.

La réflexion a été portée au CA Upcoop le 13 décembre.

Les résultats des ateliers menés permettront de faire émerger la nouvelle ambition de la Fondation Upcoop en 2026.

2. Rendre visible l'impact sociétal de Upcoop sur les territoires en cartographiant les partenariats de la coopérative et de sa fondation d'entreprise.

100 PARTENAIRES

stratégiques RSE ont été cartographiés dans une dimension de Coopération par domaine d'action.

L'enjeu est de mieux coordonner l'action localement et nationalement pour démontrer l'innovation sociale de nos solutions et actions avec ses partenaires durables.

BILAN DE L'EXÉCUTION DE LA MISSION À FIN 2024

PILIER ENVIRONNEMENT

Mieux protéger l'environnement et contribuer à la transition écologique

1. Objectif opérationnel : Formaliser une trajectoire bas carbone pour le Groupe et la décliner sur la coopérative

Indicateur : Réduire de 42% nos émissions carbone du Groupe d'ici 2030 sur l'ensemble des scopes

Conscient de sa responsabilité et de son rôle à jouer en tant qu'acteur économique, la coopérative Upcoop est, de longue date, engagée en faveur de l'environnement. Ces dernières années, cet engagement volontaire s'accélère en réponse aux attentes de plus en plus marquées de nos parties prenantes et de notre écosystème. Aujourd'hui, Upcoop agit, à tous les niveaux de l'entreprise, pour limiter l'impact environnemental de ses activités, produits et services, et contribuer à bâtir un avenir plus durable.

Afin d'assurer une cohérence entre nos actions et les objectifs de décarbonation issues de l'Accord de Paris, la matérialisation d'une trajectoire bas carbone alignée sur les préconisations scientifiques a été réalisée. Le chantier de construction de cette trajectoire a été conduit sur 2024 et a permis de définir un objectif de réduction de moins 42% de l'empreinte carbone à horizon 2030.

Upcoop s'inscrit dans cette démarche et doit construire sa feuille de route pour diminuer son empreinte carbone et atteindre l'objectif fixé. Celle-ci s'appuiera sur le bilan carbone 2025, issu des données 2024.

Les données mettent en exergue les 3 plus gros postes d'émissions :

◆ Achats ◆ Déplacements ◆ Immobilisation

En 2024

17 %

des émissions de gaz à effet de serre de Upcoop ont été réduites par rapport à 2023.

2. Objectif opérationnel : Construire un outil de formation aux enjeux environnementaux en lien avec l'expertise métier de chaque collaborateur d'ici 3 ans

Indicateur : Disposer d'un outil de formation dédié aux enjeux environnementaux

Dans le contexte actuel d'urgence climatique et de transition écologique, il est primordial de mobiliser les collaborateurs autour des enjeux environnementaux. L'objectif est de concevoir, d'ici trois ans, un outil de formation ajusté et sur-mesure qui permettra à chaque collaborateur de mieux comprendre les défis environnementaux et de les intégrer dans leurs pratiques professionnelles au quotidien.

Cet outil sera adapté à l'expertise métier de chacun afin de maximiser son impact et son appropriation. Il sera composé de 4 modules :

◆ **Démarche environnementale de la coopérative :**

Ce module introductif vise à sensibiliser l'ensemble des collaborateurs aux enjeux environnementaux et à leur rôle dans la transition écologique. Il met en lumière les engagements de la coopérative en matière d'environnement, ainsi que les actions déjà mises en place. **Ce module sera construit et déployé en e-learning sur l'année 2025.**

◆ **Le numérique responsable :**

Ce module est spécifiquement conçu pour les métiers IT, projets et marketing dans un premier temps, avant d'être étendu à l'ensemble les collaborateurs par la suite. Il aborde les impacts environnementaux du numérique et propose des pratiques responsables, telles que l'optimisation des ressources numériques, la gestion du cycle de vie des équipements, et les usages numériques sobres. L'objectif est d'intégrer des principes d'écoresponsabilité dans chaque fonction, en renforçant l'impact positif du numérique au sein de la coopérative. **Ce module sera construit et déployé en e-learning sur l'année 2025.**

◆ **Mobilité et écoconduite :**

Ce module est particulièrement adapté aux fonctions commerciales. Il met l'accent sur les pratiques

d'écoconduite, destinées à réduire l'empreinte carbone liée aux déplacements professionnels. De plus, il propose une sensibilisation aux solutions de mobilité durable, comme le covoiturage, et incite à utiliser les transports en commun. Ce module vise à allier efficacité et durabilité dans les déplacements. **Ce module sera déployé en 2025 et se poursuivra en 2026.**

◆ **Achats responsables :**

Ce module vise à former les prescripteurs de la coopérative pour acter à des choix d'achats écoresponsables. Ce module vise à intégrer les enjeux environnementaux dans les processus d'achat, tout en optimisant leur impact écologique. En 2024, le module achat responsable a été réalisé, avec l'aide de la CRESS île De France.

À ce jour

28 COLLABORATEURS

ont été formés

La réussite de cet objectif opérationnel repose sur l'engagement des collaborateurs et sur une approche adaptée à leurs expertises métiers. Cet outil de formation sera un levier pour ancrer durablement les pratiques écoresponsables au sein de la coopérative et répondre aux enjeux environnementaux de manière proactive.





PERSPECTIVES 2025

Les ateliers menés ont permis de tracer la feuille de route à venir sur nos différents objectifs.

Alors que la mise en œuvre des obligations de la directive CSRD sont susceptibles d'être reportées pour de nombreuses entreprises conduisant certaines d'entre elles à renoncer à leurs ambitions sociétales, Upcoop souhaite poursuivre son engagement au-delà des obligations réglementaires. La coopérative a la conviction qu'elle doit s'engager plus fortement encore sur ces questions. Sa qualité d'entreprise à mission, son comité de mission et la nature des objectifs opérationnels poursuivis nous incitent à aller dans le sens du progrès..

C'est aussi le sens que nous souhaitons donner aux engagements que nous avons pris de faire évoluer les objectifs opérationnels de la coopérative, en les faisant "coller", tant aux progrès réalisés qu'aux nouveaux enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux.

Les prochains exercices, dès l'année 2025, devront prendre en compte cette dimension, afin de conduire le comité de mission à proposer de nouveaux objectifs opérationnels, pour chacun des objectifs de mission de la coopérative : gouvernance démocratique affirmée, dialogue social innovant, modèle économique durable, engagements sociétaux et de mécénat renforcés et trajectoire environnementale ambitieuse. Le lien vers la démarche RSE du groupe montre que l'ambition en se limite pas à la seule maison-mère, mais que la SCOP à mission irrigue l'ensemble des actions portées à l'échelle du groupe.

[Ici la démarche RSE du groupe up](#)



SIÈGE SOCIAL UP COOP

9-11 boulevard Louise Michel
92230 Gennevilliers - France

up.coop